

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **46 (1910)**

Heft 46

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

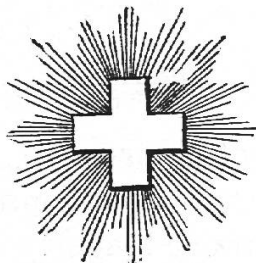
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Concours pour l'élaboration d'un programme de l'enseignement de la langue française. — Chronique scolaire : Genève, Jura bernois, Vaud. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Géographie locale : L'étable. — Lecture, grammaire, composition : L'âne et ses maîtres (La Fontaine). — Compte.*

CONCOURS POUR L'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA SUISSE ROMANDE

Ensuite d'une décision de MM. les Chefs des Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande, un concours est ouvert pour l'élaboration d'un programme détaillé de l'enseignement de la langue française (grammaire, vocabulaire, composition) dans les classes primaires des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève.

Toutes les personnes s'intéressant à l'école populaire sont invitées à prendre part à ce concours. Elles tiendront compte des conditions suivantes :

1. Pour la grammaire, la méthode ne sera pas basée sur l'étude abstraite des parties du discours, mais prendra comme point de départ l'étude du mot en fonction dans la phrase.
2. Le programme sera rédigé sous forme de table des matières détaillée et raisonnée.
3. La matière sera répartie en cinq années d'études, à partir de l'âge de 9 ans, et divisée en deux volumes. Le projet sera précédé d'un plan succinct de l'enseignement du français dans les années antérieures (1^{re} et 2^{me} années).

4. Les auteurs indiqueront *brièvement* comment ils comprennent l'enseignement du français à l'école primaire et les conditions que doit remplir un bon cours de langue.

Une somme de 1000 fr. est destinée à récompenser les meilleurs travaux. Ceux-ci seront jugés par une Commission intercantonale nommée par les Départements de l'Instruction publique sus-indiqués.

Les manuscrits doivent être adressés au Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, avant le 1^{er} mars 1911, à 6 heures du soir. Ils ne seront pas signés, mais pourvus d'une devise qui sera répétée sur un pli contenant le nom de l'auteur. Le pli ne sera ouvert qu'après le prononcé du Jury.

Les auteurs des manuscrits primés n'auront aucun droit acquis à la rédaction définitive du cours de langue.

Lausanne, le 14 novembre 1910.

Le Chef du Département, Camille DECOPPET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — La Société pédagogique genevoise publie, dans son bulletin de novembre, le compte rendu de l'assemblée générale qu'elle a tenue, il y a quelque temps, et au cours de laquelle on a discuté, entre autres, de l'enseignement de la grammaire française à l'école primaire. Et c'est peut-être, à l'heure qu'il est, la question d'actualité la plus pressante en Suisse romande.

M. le professeur Edouard Claparède, se basant sur l'observation de l'enfant dès le moment où il commence à acquérir, d'une façon tout instinctive, l'usage de la langue maternelle, s'est demandé si, dans un âge plus avancé, ce même enfant ne pourrait pas continuer dans cette voie, sans consacrer un temps précieux à apprendre une quantité de règles dont on peut dire, en tout cas, qu'il n'est pas prouvé qu'elles enseignent à bien parler. M. Claparède a déclaré, en effet, que les fonctions psychiques qui sont mises en jeu par l'étude scolaire de la grammaire, comportent surtout un effort conscient de mémoire et ne sont pas du tout les mêmes fonctions que celles qui interviennent dans le langage naturel et spontané. M. le professeur Brunot, de Paris, et M. Théobald Ziegler, professeur de pédagogie à Strasbourg, partagent du reste cette opinion. Le mauvais parler de l'écolier provient surtout de l'emploi de mots imprécis et de locutions vicieuses. La grammaire de l'enfant en corrigera pas.

Ce qu'il faudrait, ce serait d'éveiller chez les enfants le désir de parler correctement. On ne saurait y arriver mieux qu'en parlant bien devant eux. La contagion par l'exemple est plus efficace que tous les préceptes. Une fois ce désir

suscité, il faudra le satisfaire en enrichissant le vocabulaire de l'élève, en lui apprenant à regarder, à analyser, à décrire d'après nature. A ce sujet, une expérience intéressante a été faite à Paris : pendant 5 ou 6 mois, une classe de garçons a été mise au régime de l'étude par cœur de bons auteurs et une classe parallèle a continué l'étude de la grammaire. Il en est résulté que le premier groupe a progressé dans la proportion de 73 %, et le second, de 57 %. M. Claparède pense donc qu'au point de vue de l'élocution et de la composition, le rôle de la grammaire est infime. Il ne nie pas, toutefois, qu'elle peut avoir son utilité pour l'étude de l'orthographe et surtout comme préparation à l'étude des langues étrangères.

Une intéressante discussion a suivi cet exposé.

Sans être tout à fait en désaccord avec les opinions émises, Mme Tissot s'est demandée si, dans notre pays, la grammaire n'est pas, cependant, un correctif nécessaire du langage. Il y a quelque vingt ans, on avait supprimé à Genève l'usage de toute grammaire et de tout vocabulaire ; le déficit qui en est résulté dans l'enseignement du français a été considérable.

M. l'inspecteur Vignier a exprimé l'avis que le nombre des heures de leçons consacrées au français est peut-être insuffisant. Quant à la grammaire, il faut parler non de la supprimer, mais de la réformer. Son influence sur le style est indéniable et la preuve en est que les compositions les plus mal rédigées sont aussi celles qui contiennent le plus grand nombre de fautes d'orthographe.

Mlle Métral et MM. Duvillard et A. Dubois ont également pris part à la discussion. De l'ensemble de ces déclarations, il semble bien résulter que la Société pédagogique est favorable à une rénovation de l'enseignement de la grammaire à l'école primaire. C'est, du reste là, une tendance générale, aussi bien en Suisse romande que dans les milieux pédagogiques français, et nous croyons savoir qu'elle fait actuellement l'objet des préoccupations de nos diverses autorités cantonales.

JURA BERNOIS. — Ecole secondaire de Delémont. — M. Auguste Juillerat, à Tavannes, a été nommé maître principal à l'Ecole secondaire des filles de Delémont. La Commission de cet établissement a organisé, le 31 octobre, une petite fête à l'occasion de la retraite du Directeur, M. Péquegnat. Des remerciements cordiaux lui ont été adressés par l'autorité scolaire, par ses collègues, par ses élèves. Plusieurs cadeaux lui ont été également remis en souvenir de son activité et de son dévouement pendant les treize années qu'il a dirigé, avec le tact et la compétence que l'on sait, cet établissement d'éducation qui compte aujourd'hui 130 élèves.

M. M. Nussbaumer, qui succède à M. Péquegnat, a également été installé officiellement le même jour dans ses nouvelles fonctions.

Moutier. — Les traitements des deux maîtres principaux de l'Ecole secondaire ont été augmentés. Les journaux rendent hommage à l'intervention bienveillante de M. Juncker, inspecteur de l'enseignement secondaire, dans cette question.

Elay. — Cette commune a introduit les cours complémentaires en fixant à 300 fr. le traitement du maître.

Examens d'apprentis. — On se plaint des résultats des examens d'ap-

prentis pour les districts de Porrentruy et de Laufon. C'est surtout le cas pour les tailleuses et les lingères. Ce qui manque encore chez nous ce sont des cours professionnels spéciaux pour les jeunes filles. Espérons que le progrès se fera aussi chez nous dans ce domaine.

*** **Ecole technique de Bienne.** — Le Technicum cantonal de Bienne a perdu, le 29 octobre, son directeur, M. Fritz Hilfiker. Il était né le 18 avril 1844, à Safenwil, en Argovie. D'abord simple instituteur primaire dans son village natal, il entra au service de la Compagnie du Gothard où il fit une brillante carrière. C'est en 1891 qu'il fut appelé à l'Ecole des chemins de fer de Bienne et plus tard à la direction du Technicum.

† **Jacques Læmmlin.** — Jacques Læmmlin, le directeur de l'école secondaire des filles de Thoune, s'est éteint, le 24 octobre dernier, à une heure du matin. Avec lui s'en est allé un des représentants les plus autorisés du corps enseignant bernois et qui a eu une influence prépondérante dans le progrès de nos affaires scolaires. Calme, d'une bonhomie à faire pleurer ou rire, narquois à l'occasion, il savait faire triompher le bon sens et ses idées saines et progressistes. C'était toujours un homme charmant et intéressant.

Né à Berne, le 29 juin 1838, il perdit son père de bonne heure et fut placé à l'âge de 10 ans dans l'orphelinat de Könitz. Il en sortit en 1855 et fut envoyé à St-Gall en apprentissage de commerce. Mais le jeune homme voulait devenir instituteur. Il revint à pied de St-Gall à Berne et il fut reçu le dernier à l'école normale de Münchenbuchsee. Il sortit parmi les premiers en automne 1857. Après avoir été quelque temps instituteur à Zollikofen, il fut appelé à l'orphelinat de Berne en 1861. Il eut alors l'occasion de fréquenter les cours de l'université et de se préparer à l'examen du brevet secondaire. En 1865, nous le trouvons à Thoune, où il enseigna pendant 45 ans.

L'activité de Læmmlin ne s'est pas exercée seulement dans le domaine scolaire. Il s'est occupé de toutes les questions d'utilité publique intéressant la ville de Thoune, le canton et la Confédération. Sa mémoire restera longtemps en honneur dans le corps enseignant bernois.

*** **Instruction publique primaire.** — Les journaux annoncent que M. Jabas, instituteur à Court, a été nommé membre de la commission des examens du brevet primaire et M. Poupon, inspecteur scolaire à Porrentruy, membre de la commission des écoles normales. Ils remplacent M. Chatelain, inspecteur, décédé.

Musée historique de Berne. — Le musée historique de Berne a reçu, en 1909, 9514 visiteurs payants. Les écoles qui vont voir la ville fédérale tiennent à visiter ces collections intéressantes. Voici le nombre des écoles et des élèves qui y ont passé.

Ville de Berne	44 écoles avec	1553 élèves
Canton de Berne	59 écoles, 1 pensionnat	2325 »
» d'Argovie	2 »	40 »
» de Bâle	1 »	14 »
» de Genève	1 »	60 »

Canton des Grisons	1 école		50 élèves
» de Soleure	1 »		55 »
» du Valais	1 »		15 »
» de Fribourg	4 »		131 »
» de Neuchâtel	3 »	4 pensionnats	203 »
» de Vaud	17 »	8 »	1072 »
Total			5478 »

On conseille, afin d'éviter l'encombrement et de rendre plus fructueuses pour les élèves les explications des guides, de diviser les classes nombreuses en groupes de vingt élèves.

H. GOBAT.

VAUD. Epalinges. — Mercredi 26 octobre, dans une petite soirée tout intime, la Municipalité et la Commission scolaire ont pris congé de leur instituteur, M. Belet, qui se retire pour cause de santé après vingt-cinq ans d'enseignement, dont dix-sept dans la commune. Au cours de la partie familière, MM. Favrat, syndic et Favrat Ch., président de la commission scolaire, ont tour à tour exprimé à M. Belet les regrets que leur cause son départ et lui ont remis en témoignage de reconnaissance une pièce d'argenterie. — M. Belet se retire au Mont s/ Lausanne, où il possède une petite propriété.

***** Rougemont.** — Cette commune a inauguré tout dernièrement un nouveau bâtiment d'école, construit sur les plans de M. Borgeaud, architecte à Lausanne. Cet immeuble a coûté, terrain compris, 130 000 fr.

Au cours de la cérémonie d'inauguration, des discours ont été prononcés par MM. Bovay, syndic, Curtet, pasteur et président de la Commission scolaire, Decoppet, chef du Département de l'Instruction publique, Borgeaud, architecte, et Cottier, préfet.

***** Nyon.** — Lundi 31 octobre, une cérémonie réunissait dans la 2^{me} classe des filles du Lancastre, à Nyon, les représentants des autorités municipales, de la Commission scolaire, le corps enseignant primaire au complet. Cette assistance émue, venait prendre congé de Mlle Louise Michot qui, après quarante ans d'enseignement à Nyon, prenait sa retraite.

Après un chant d'élèves, M. Bonnard, syndic, dit à Mlle Michot tous les regrets que cause son départ, l'assurant de la sympathie et de la reconnaissance des autorités communales. Puis, remettant à la doyenne une magnifique théière, M. Bonnard s'exprime ainsi : « Puisse l'arôme qui s'en dégage vous faire goûter longtemps les charmes du foyer au soir de votre vie de dévouement ».

M. Dupraz, secrétaire de la Commission scolaire, s'associe aux bonnes paroles de M. Bonnard, assurant que Mlle Michot laissera un souvenir long et durable.

M. Grivat, inspecteur scolaire, veut aussi apporter à sa vieille amie d'école et à titre d'ami personnel, son tribut de reconnaissance et d'hommage pour ses quarante ans de labeur. Par de chaudes paroles, il félicite l'autodidacte, qui, au milieu du désordre et du tumulte d'il y a quarante et quelques années, conçoit le projet d'être institutrice, conquiert son brevet par un travail assidu et l'use quarante ans durant. Songeant au lendemain, au sentiment pénible, sentiment d'isolement moral qui saisira Mlle Michot au son de la cloche qui, pen-

dant quarante ans, l'appela au devoir, M. Grivat la prie d'être forte et de refouler ce sentiment, si pénible fût-il, et l'assure que les autorités et le corps enseignant vénéreront toujours en elle un champion de l'enseignement, auquel va toute leur reconnaissance et leur solidarité. L'ami d'école de Mlle Michot lui adresse ses vœux sincères de bonheur et de santé.

M. Goumaz, directeur des écoles, apporte, lui aussi, à l'éducatrice qui fut la conscience même, ses respects et ses sentiments d'affection profonde. « Le corps enseignant, dit M. Goumaz, vous considérera toujours comme l'un de ses membres, qui, comme tel, prendra part à toutes nos réjouissances scolaires futures.

Au nom des autorités, des collègues et des élèves, conclut M. le directeur des écoles, nous regrettons votre départ, mais nous vous gardons pour l'amitié. »

Très émue, Mlle Louise Michot, remercie chacun en quelques paroles parties du cœur.

Les dernières élèves veulent encore témoigner leur attachement à leur vénérable maîtresse par un chant.

L'émotion est générale lorsque ces jeunes filles, leur chant terminé, prennent en pleurant congé de leur éducatrice.

Puisse Mlle Louise Michot jouir longtemps d'une retraite si méritée.

PAUL DURUZ.

*** **Société évangélique d'éducation.** — L'assemblée ordinaire d'automne a eu lieu samedi 5 novembre au palais de Rumine, dans la salle Tissot, mise obligeamment à la disposition de la société par le Département de l'Instruction publique et des Cultes.

M. G. Secretan, pasteur à Morges, s'inspirant de la parole de l'apôtre Paul : « Soyez fervents d'esprit », adresse aux assistants des paroles encourageantes, montrant qu'en tous temps et en tous pays, il a suffi de quelques hommes à convictions décidées pour amener un changement complet dans leur milieu.

Le mensonge à l'école, tel est le sujet toujours actuel choisi comme travail pédagogique par M. Gaillard, instituteur à Chexbres. Le conférencier recherche les différentes causes des mensonges de nos écoliers, orgueil, amour-propre, paresse, désir de sauver un camarade, etc., afin de montrer ensuite comment le maître peut travailler à obtenir une orientation nouvelle. Il cherchera à se faire aimer de ses élèves ; l'effection chasse la peur et l'aveu s'obtiendra plus facilement avec la douceur qu'avec la menace.

L'enfant aime le courage physique ; on lui apprendra à apprécier le courage moral en le plaçant en présence des vaillants, des héros historiques. Que l'enfant en arrive à avoir honte du mensonge comme de la « caponnerie ».

M. Gaillard est chaleureusement applaudi pour son beau rapport, agrémenté d'expériences intéressantes faites dans sa classe. Une discussion s'ensuit dans laquelle on examine les cas où le coupable ne se dénonce pas ; un auditeur fait remarquer que parfois l'école même favorise le mensonge, par exemple dans la manière dont sont faits les examens ; une dame signale l'exemple néfaste de certaines familles dans lesquelles le mensonge est pour ainsi dire cultivé.

Pour terminer la séance, M. Gailloz donne un compte-rendu du congrès tenu

à Balé, les 15 et 16 octobre, par l'*Evangelischer Schulverein* et auquel M. Gailloz est allé représenter la Société évangélique d'éducation dont il est le président.

En sortant, bon nombre de participants se sont rendus au *Major Davel*, où, tout en dégustant une tasse de thé excellent, ils ont pu renouer, avec d'anciens collègues et amis, des liens de bonne fraternité. G. B.

*** **Louis Luquiens.** — Entouré de la respectueuse sympathie de ses compatriotes, M. Luquiens, instituteur, à Juriens, prend sa retraite après avoir non seulement développé l'intelligence, mais formé le caractère de nombreuses classes d'élèves, dont les aînés président actuellement aux destinées de la commune.

Dans une réunion tout intime, les autorités communales et scolaires ont remercié M. Luquiens pour les services rendus comme instituteur et président du Conseil général; ils l'ont prié également d'accepter un superbe fauteuil en témoignage de leur reconnaissance.

Apiculteur distingué, et s'intéressant vivement aux questions agricoles, il pourra continuer d'être, pour Juriens, un homme de bons conseils et de sages avis. Les collègues du district regretteront de ne plus rencontrer à chaque conférence le papa Luquiens, qui fut, il y a quelques années, leur président et dont ils purent apprécier toujours la parfaite bonté et la grande modestie.

Puisse-t-il jouir longtemps d'un repos bien mérité après une carrière de 32 ans d'enseignement dont 6 à Poliez-le-Grand et 26 dans sa paisible localité du Jura.

NEUCHÂTEL. — Dans sa dernière séance, le comité central de la Société pédagogique a fixé l'assemblée des délégués des sections de district, prévue aux articles 12 à 16 du règlement, au samedi 26 novembre 1910, à 2 heures du soir, au collège d'Auvernier.

Ordre du jour : 1. Rapport du Président du comité central. 2. Rapport du Caissier. 3. Rapport des vérificateurs de comptes. 4. Rapport des présidents de section. 5. Choix des sujets de concours pour 1911. 6. Choix du sujet pédagogique à traiter dans les sections. 7. Divers. L. Q.

BIBLIOGRAPHIE

Le Suisse sous les drapeaux. Nos annales militaires racontées au peuple par le colonel E. Frey, ancien président de la Confédération. Splendidement illustré par Evert van Muyden. Traduit par le capitaine Ch. Lardy, attaché de légation à Rome. Edition stéréotype. Prix fr. 10.—. F. Zahn, éditeur, Neuchâtel.

Le drapeau ! quelles pensées nobles ce mot n'éveille-t-il pas ? De quels élans généreux n'émeut-il pas le cœur ? et quelles énergies latentes ne met-il pas en lumière ?... Le drapeau ! c'est-à-dire la patrie résumée en deux syllabes très concrètes. Dans leur brièveté, elles renferment, cependant, mille choses : la douceur exquise de la terre natale, le charme agreste des campagnes, la liberté républicaine léguée par les aïeux, les souvenirs historiques d'un passé glorieux, le cliquetis des hallebardes triomphantes et, que sais-je encore ?...

D'aucuns, pourtant, haussent les épaules et rient quand, par hasard, on leur parle du drapeau. Pour eux, il n'est plus qu'une guenille effilochée et vieillotte,

bonne, tout au plus, à reléguer dans les vitrines d'un musée. Ces réalistes, qui prétendent renverser les frontières, ne veulent ni patrie, ni drapeau. Il est bon, pour arrêter leurs diatribes, de répéter quelquefois ces mots, chers à nos oreilles de patriotes. Il est bienfaisant de se replonger dans l'étude historique, d'évoquer les profils caractéristiques de nos grands citoyens et de faire revivre nos héros nationaux. Il est réconfortant, pour l'âme contemporaine affaiblie et, peut-être souvent désabusée, de fréquenter ces personnalités éminentes qui fondèrent et maintinrent la patrie. Leur contact est comme un bain de jouvence merveilleux, d'où l'idéal social et moral sort rafraîchi et renouvelé.

Aussi, sommes-nous reconnaissants au colonel Frey d'avoir su évoquer, en des pages saisissantes, la vie militaire de notre chère Suisse. Sa plume experte et son imagination perspicace ont été fouiller plus loin encore que les vieilles chartes d'alliance primitive. Ecartant les brumes de la légende, elle nous montre l'Helvète primitif en lutte avec Rome. Sous les yeux du lecteur défile la brillante légion, avec ses subdivisions de manipules et de centuries, que domine la figure énergique de Jules César. Les sabots des chevaux frappent le sol, les casques reluisent au soleil, tandis que quelques Helvètes, hirsutes et mal armés, guettent, tapis derrière un rocher, le passage de l'ennemi. Les merveilleuses illustrations du peintre Evert van Muyden donnent au texte une vie intense. On croit assister à la chute des troncs d'arbres qui, à Morgarten, écrasèrent les Autrichiens; on voit la fuite éperdue de Charles le Téméraire à Morat ou le retour silencieux des Suisses, éclopés à Marignan.

Nos plus chaleureuses félicitations à l'éditeur Zahn pour cette superbe publication. Elle fait honneur à tous ceux qui y ont collaboré. Ce livre, qui a rencontré un accueil si favorable chez nos concitoyens de langue allemande, ne manquera pas d'avoir un plein succès en terre romande. C'est ce que nous lui souhaitons... et il le mérite!

Au berceau du Sauveur; cantiques de Noël. — Sous ce titre, la Société des écoles du dimanche du canton de Vaud vient de publier un charmant petit recueil, appelé à rendre de nombreux services. Divisé en trois parties: a) pour les petits, b) pour les enfants, c) pour les adultes, il renferme une quarantaine de cantiques de Noël bien appropriés à leur destination, plusieurs avec accompagnement d'harmonium. Les cantiques pour enfants sont à 2 ou 3 voix; les 15 chœurs de la 3^{me} partie sont à 4 voix et aussi d'une étude facile.

Quand nous aurons dit que la plupart des chants de ce recueil sont dus à l'heureuse collaboration de MM. C. Grünholzer et Daniel Meylan, cela nous dispensera de le recommander longuement, ces deux auteurs publiant depuis nombre d'années des cantiques de Noël qui ont fait la joie de nos écoliers.

Réunir un certain nombre de ces compositions déjà connues et appréciées, y ajouter de nouveaux chants de Noël inédits, telle a été l'heureuse idée de la Société des écoles du dimanche, ce qui lui vaudra les remerciements de nombre d'instituteurs et d'institutrices qui, à l'approche de Noël, sont parfois embarrassés pour trouver des chants de circonstance à faire apprendre à leurs enfants.

En vente à l'Agence des sociétés religieuses, Rue de l'Halle 18 Lausanne.
Prix fr. 0.50; rabais depuis 12 exemplaires. B.

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE LOCALE

Degré inférieur.

L'étable.

PLAN. — 1^o Introduction. — 2^o Situation. — 3^o Extérieur de l'étable. — 4^o Intérieur. — 5^o Eclairage. — 6^o Animaux. — 7^o Soins à prendre.

1^o *Introduction.* — Pendant les vacances d'automne, plusieurs écoliers ont gardé les vaches dans les champs; elles y mangeaient la dernière herbe. Mais les enfants ont dû rentrer en classe et les vaches sont aussi rentrées. Le froid, la pluie, la neige même les empêchent d'aller brouter dans la campagne. Où sont-elles maintenant? — Dans l'étable, et elles y resteront bien longtemps, pendant près d'une année; quelques-unes, les génisses surtout, iront à la montagne dès le mois de juin; mais la plupart resteront enfermées jusqu'à l'automne prochain. — Je crois qu'elles préfèrent être libres et qu'elles aiment mieux l'automne que les autres saisons. Nous allons examiner leur étable et nous comprendrons pourquoi elles sont si joyeuses lorsqu'on leur met les clochettes pour aller en champ.

2^o *Situation.* — L'étable est située à côté de la grange, à laquelle elle est attenante; cette disposition est nécessaire pour la distribution du fourrage au bétail, pour faire la litière. Elle fait partie de la maison de l'agriculteur. Le plus souvent elle est au nord; c'est un peu froid; mais l'homme a gardé pour lui la meilleure partie du bâtiment, celle qui est au midi. Il faut, autant que possible, éloigner l'étable des appartements, car son voisinage a plusieurs inconvénients: elle répand des odeurs désagréables; les mouches qui y sont toujours nombreuses, s'introduisent dans les cuisines et dans les chambres, etc.

3^o *Extérieur de l'étable.* — Examinons les murs; ils sont le plus souvent tachés par l'humidité, du sol jusqu'à une certaine hauteur; il y a peu ou pas de fenêtres. Les portes sont faites de planches rabotées, quelquefois peintes en brun. Elles sont rectangulaires; on les entoure d'un bourrelet de paille en hiver.

Quelques étables n'ont qu'une porte; ce n'est pas très commode pour les soins de propreté et c'est dangereux en cas d'incendie. Il peut arriver que le feu soit précisément du côté de l'unique porte. Les animaux sont alors condamnés à périr misérablement; après d'atroces souffrances, sans qu'on puisse leur porter secours. Il est donc prudent de faire deux portes à l'étable.

On voit quelquefois, durant les grandes chaleurs, la porte des étables ouverte complètement, afin de laisser pénétrer un peu d'air à l'intérieur. Les chiens, les chats, les poules, les petits enfants même pourraient y entrer aussi et causer quelque dégât ou accident. Pour les en empêcher, on place une sorte de demi-porte qui se ferme par un loquet. La porte est remplacée aussi par un rideau, pas bien beau, puisqu'il est fait de serpillière.

4^o *Intérieur.* — Ouvrons la porte, ou tirons le rideau, et entrons. — Mais,

nous n'y voyons presque rien au premier abord ; c'est sombre, et nos yeux ne sont pas encore habitués à l'obscurité. Ce n'est pas étonnant qu'il fasse si noir dans l'étable.

Il y a une ou deux petites fenêtres ; les vitres n'en sont qu'à demi-transparentes, grâce aux toiles d'araignées qui les décorent et à la poussière qui les couvre. Puis, le plafond est si bas qu'on peut souvent le toucher de la main.

L'obscurité n'est pas le seul inconvénient ; on y respire des odeurs désagréables, provenant du fumier, de la transpiration du bétail.

L'aération ne se fait pas ou se fait mal. Les fenêtres ne s'ouvrent pas et en hiver, on se hâte de refermer la porte. Les murs ruissellent d'un liquide qui laisse des traces fâcheuses sur les vêtements lorsqu'on a l'imprudence de s'y appuyer. Lorsqu'on n'y est pas habitué, on a quelque peine à respirer l'atmosphère lourde qui règne dans l'étable et vous comprendrez facilement que les vaches même préfèrent le grand air de la campagne et la lumière du soleil.

Longeant la muraille, il y a une allée large d'un mètre environ ; elle est pavée ; à côté, une rigole pour l'écoulement du purin ; puis voici l'emplacement réservé aux vaches. Chacune y a sa *crèche*, où elle est attachée par un *lien*, une chaîne de fer. Elles connaissent leur place et se trompent bien rarement lorsqu'elles reviennent de l'abreuvoir. Elles se couchent sur la litière, qui est changée tous les jours.

Les crèches ont chacune ouverture sur la grange ; c'est par là qu'on distribue le fourrage. Cette ouverture est fermée par un volet de bois ou de fer. Une petite porte permet de passer de l'étable à la grange.

Le plafond, bas, ainsi que nous l'avons dit, est formé de grosses poutres ; ce sont elles qui soutiennent le fenil. — Dans l'allée pavée, contre le mur, il y a un banc. C'est là qu'on dépose les seaux à lait, les seilleaux ; c'est là aussi que s'assied le paysan pour veiller sur une vache malade, quelquefois même pour se reposer le soir, en parlant avec ceux qui lui aident à soigner son bétail. Les vaches sont curieuses et comme elles tournent le dos à l'allée, elles se déplacent presque toujours de façon à voir les personnes qu'elles entendent derrière elles.

Dans un coin de l'étable, nous remarquons le balai de bouleau et la fourche de fer, qui servent au nettoyage.

5° *Eclairage*. — Durant la mauvaise saison surtout, le travail se fait de nuit dans l'étable. On commence tôt le matin. Il faut donc éclairer. On utilise pour cela des lanternes, dites *falots-tempête*, qui offrent une certaine sécurité. C'est d'ailleurs le seul genre de lanterne autorisé par la loi.

Aujourd'hui que l'éclairage par l'électricité est très répandu, les lampes sont délaissées pour les lampes électriques dans la plupart des étables ; c'est plus commode et moins dangereux que les lanternes à pétrole qui peuvent tomber et se briser. Il est défendu de fumer dans l'étable.

6° *Animaux qui vivent dans l'étable* : L'étable est la demeure des vaches, des bœufs, des moutons, des chèvres. Il y a peu de moutons et de chèvres chez nous, aussi nos étables sont-elles peuplées surtout par de belles vaches tachetées de rouge ou de jaune. Si le troupeau a un taureau, il sera placé à l'entrée, le pre-

mier ; puis viennent les vaches et au fond sont les petits veaux, déjà attachés et déjà curieux, qui se retournent aussi pour nous voir.

D'autres animaux viennent aussi dans l'étable. Les chats y recherchent la chaleur qu'ils aiment beaucoup ; peut-être y sont-ils attirés par la générosité du vacher qui leur donne un peu de lait au moment de la traite. Ils y viennent aussi pour chasser les souris et les rats. Les mouches, qui sont partout, sont particulièrement nombreuses dans l'étable, de même que les araignées.

7^o *Soins à prendre pour le travail de l'étable.* — Le travail dans l'étable n'a rien de déshonorant, au contraire ; puis l'élevage des vaches est d'un bon rapport, mais il y a certains soins à prendre.

Pour travailler dans l'étable, il faut des vêtements spéciaux, que l'on réserve pour cela et que l'on quitte lorsqu'on a terminé ; on se chausse de galoches ou de sabots. De cette façon, on n'incommodera personne. On ne fera pas comme certains petits garçons de notre connaissance, qui apportent en classe des bribes de fumier attachées à leurs chaussures, et sur leurs vêtements des traces de leur passage dans l'étable, avec l'odeur qui en est inséparable.

Que chaque chose reste à la place qui lui convient et tout sera propre.

RÉSUMÉ. — L'étable est attenante à la grange. Elle fait partie de la maison de l'agriculteur. Elle est le plus souvent située au nord, à l'opposé des appartements. Elle a deux portes, rarement une seule. Ces portes sont rectangulaires, en bois brut ou peintes en brun. Les fenêtres sont petites et rares ; elles ne s'ouvrent pas. L'intérieur est sombre ; on y respire une odeur particulière et désagréable lorsqu'on n'y est pas habitué. Le plafond est bas et formé de grosses poutres. Les murailles sont humides. L'allée est pavée. Les vaches sont attachées à la crèche.

Une porte met en communication l'étable et la grange. Chaque crèche a une ouverture sur la grange par laquelle on donne le fourrage au bétail.

Sur un banc de bois, on dépose les ustensiles nécessaires pour la traite ; on peut aussi s'y reposer.

L'étable est éclairée durant la nuit par une lanterne ou des lampes électriques.

Nos étables sont surtout peuplées de vaches et de bœufs. Les chats y entrent aussi. Il y a encore des souris, des rats, des mouches, des araignées.

Celui qui travaille dans l'étable doit porter des vêtements et des chaussures réservées pour cela ; il les quitte pour entrer dans l'appartement. M. P.

LECTURE, GRAMMAIRE ET COMPOSITION

(D'après le livre de lecture. *Degré supérieur*).

L'âne et ses maîtres.

L'âne d'un jardinier se plaignait au destin

De ce qu'on le faisait lever devant l'aurore.

« Les coqs, lui disait-il, ont beau chanter matin,

Je suis plus matineux encore.

Et pourquoi ? pour porter des herbes au marché.
Belle nécessité d'interrompre mon somme ! »
Le sort, de sa plainte touché,
Lui donne un autre maître ; et l'animal de somme
Passe du jardinier aux mains d'un corroyeur.
La pesanteur des peaux et leur mauvaise odeur
Eurent bientôt choqué l'impertinente bête.
« J'ai regret, disait-il, à mon premier seigneur.
Encor, quand il tournait la tête,
J'attrapais, s'il m'en souvient bien,
Quelque morceau de chou qui ne me coûtait rien
Mais ici point d'aubaine, ou, si j'en ai quelqu'une,
C'est de coups. » Il obtient changement de fortune ;
Et sur l'état d'un charbonnier
Il fut couché tout le dernier.
Autre plainte. « Quoi donc ! dit le sort en colère,
Ce baudet-ci m'occupe autant
Que cent monarques pourraient faire !
Croit-il être le seul qui ne soit pas content ?
N'ai-je en esprit que son affaire ? »
Le sort avait raison. Tous gens sont ainsi faits :
Notre condition jamais ne nous contente ;
La pire est toujours la présente.
Nous fatiguons le ciel à force de placets.
Qu'à chacun Jupiter accorde sa requête,
Nous lui rompons encore la tête.

Trésor de l'Ecolier, page 168.

LA FONTAINE.

1^{er} exercice ou introduction. Rappeler en quelques mots la vie de Jean de La Fontaine ; parler aussi de ses fables qui sont, pour la plupart, des chefs-d'œuvre inimitables de naturel, de bonhomie et de naïveté. Elles ont un charme irrésistible et sont devenues le livre universel, le manuel de tous les âges et de toutes les conditions.

2^{me} exercice. Lecture de la fable par le maître en articulant nettement tous les mots et en variant ses intonations.

3^{me} exercice. Catéchisation, phrase par phrase, et établir au tableau le plan suivant :

1. Quels sont les personnages mis en scène dans cette fable ? (L'âne et le destin ou le sort).

2. Quel est leur caractère ? (L'âne est inconstant et plaintif ; le destin complaisant, autant qu'il convient).

3. Quelle est la morale de cette fable ? Cette morale est-elle bonne ? (La morale est qu'il faut savoir être content de la situation où la Providence a voulu que nous fussions placés. Cette morale est parfaite.)

4. Indiquez le passage où elle est contenue ? (Les six derniers vers la développent et l'expliquent.)

5. Quelles sont les expressions qui vous ont le plus frappé ? (Les expressions remarquables sont :

1. Belle nécessité d'interrompre mon somme.

(L'importance que se donne l'âne est très plaisante).

2. Quand il tournait la tête,

J'attrapais, s'il m'en souvient bien,

Quelque morceau de chou qui ne me coûtait rien.

(Détail piquant et plein de naturel).

3. Notre condition jamais ne nous contente ;

La pire est toujours la présente.

(C'est là une vérité précieuse à retenir. Nous perdons vite la mémoire des maux passés ; nous nous promettons volontiers du bonheur dans l'avenir ; mais nous sentons vivement nos peines actuelles.)

4^{me} *exercice*. Lecture de la fable par les élèves. Faire lire chaque phrase d'abord par un bon élève puis par les élèves à tour de rôle ; mais sans suivre un ordre déterminé. Exiger que cette lecture soit faite avec aisance et naturel, sur le ton de la conversation. Une phrase mal lue par un élève sera corrigée par un autre afin de les tenir tous attentifs. Le maître corrigera la prononciation, le ton, les inflexions de voix, etc.

5^{me} *exercice*. Compte-rendu oral par les élèves, sans questionnaire.

6^{me} *exercice*. Explication des mots et expressions suivantes :

1. *L'âne*, n. m. L'âne nous rend de grands services ; moins fort que le cheval, il est plus doux ; c'est quand on le maltraite qu'il devient indocile et têtue ; l'âne d'Asie est un très bel animal, presque comparable au cheval, même pour sa rapidité à la course. Sa sobriété est étonnante, il se contente de chardons et d'herbes dont les autres animaux ne voudraient pas. L'âne est l'emblème de l'ignorance, de la niaiserie et de l'entêtement.

2. *Le destin ou le sort*, comme dit encore La Fontaine, était, aux yeux des anciens, le plus puissant de tous les dieux ; on s'imaginait qu'il avait écrit ses arrêts dans un livre mystérieux ; les *Parques* exécutaient ces arrêts que personne ne pouvait changer, pas même Jupiter, le roi des dieux. Le destin était aveugle, comme la fortune. On lui mettait un sceptre dans la main pour marquer sa toute puissance, l'urne qui est auprès de lui contenait la destinée de tous les hommes ; enfin il était représenté assis sur une sphère, figurant le monde, son royaume.

3. *Devant l'aurore* veut dire avant l'aurore qui, elle-même, précède le lever du soleil.

4. *Matineux*, adj. Qui a l'habitude de se lever matin — matinal, qui s'est levé matin.

5. *Somme*, n. m. sommeil ; moment assez court que l'on donne au sommeil.

6. *L'animal de somme*. On dit : *Bête de somme*, et non pas *animal* ; une bête de somme est destinée à porter des fardeaux.

7. *Corroyeur*, n. m. artisan qui prépare les peaux de bêtes pour en faire du cuir.

8. *L'impertinente bête.* Impertinent voulait dire alors : *Sot, extravagant.* L'âne est choqué, il est très mécontent.

9. *A mon premier seigneur* veut dire : je regrette mon premier maître.

10. *Encor.* On dirait aujourd'hui *du moins.*

11. *Aubaine, n. f.* On appelait ainsi un profit sur lequel on ne pouvait pas compter.

12. *Changement de fortune* veut dire changement de situation, de position sociale.

13. *Et sur l'état du charbonnier,*

Il fut couché tout le dernier.

Cette phrase est obscure. Voici le sens : il fut inscrit le dernier sur la liste des serviteurs d'un charbonnier ; il était évidemment le seul. C'est une plaisanterie de La Fontaine.

14. *Cent monarques* veut dire : *cent rois* gouvernant chacun un grand royaume.

15. *N'ai-je en l'esprit* veut dire : *dans l'esprit, dans la tête.*

16. *Tous gens* = tous les hommes.

17. *Placet, n. m.* On appelait ainsi des lettres de demande adressées à un roi, à un ministre ; on dit aujourd'hui une *pétition.*

18. *Sa requête* veut dire : la faveur qu'il cherche, qu'il veut obtenir.

19. *Nous lui romprons encore la tête* = nous le fatiguerons par de nouvelles demandes.

7^{me} *exercice. Grammaire.*

a) Conjuguer les verbes irréguliers *faire, dire, obtenir, croire, etc.*, aux temps les plus usités.

b) Verbes précédés d'une préposition ou d'un autre verbe : *faisait lever, pour porter, d'interrompre, etc.*

c) Rendre compte des cas suivants : *eurent choqué ; fut couché.*

d) Chercher les verbes et leurs sujets et les analyser.

e) Famille de mots : *âne ; jardinier ; matin ; herbe ; seigneur ; tête ; raison, etc., etc.*

f) Chercher les homonymes de : *coq ; au ; maître ; somme ; mon ; coup ; vent.*

SUJET D'IMITATION

(Devoirs écrits).

Le jeune homme inconstant.

Pierre avait été placé par ses parents chez un jardinier, mais le travail auquel il était occupé ne lui plaisait pas. Arroser, bêcher, remuer du fumier, lui paraissaient choses humiliantes. Et puis, il fallait se lever tôt et se coucher tard. « Les valets de la ferme, disait-il, sont moins matineux que moi. Et qu'y a-t-il, de si pressant ? Porter des légumes au marché ; n'arriverions-nous pas à temps si nous partions deux heures plus tard ? »

Ses parents, touchés de ses plaintes, le mirent chez un corroyeur. Mais bien-

tôt la puanteur des peaux et la malpropreté de la besogne eurent renouvelé la mauvaise humeur de Pierre. « Je regrette mon jardin, dit-il ; là du moins je jouissais du beau soleil, du grand air et du parfum des fleurs. Et puis, quand mon maître allait à la ville, je me reposais à mon aise ; mais ici pas la moindre compensation. »

Son père l'écouta encore, et le mit dans une usine à gaz. Nouvelles plaintes ! Finalement le père lui dit : « Mon enfant, j'ai fait assez pour te trouver un emploi convenable. Je vois que rien ne te convient que le repos ; je ne suis pas assez riche pour t'offrir le moyen de vivre à ta fantaisie. Reste où tu es, et prends comme moi le parti de travailler et de souffrir sans te plaindre. »

A. GOGNIAT.

Compte.

Le Compte est un tableau des opérations faites sur des valeurs : espèces, marchandises, effets de commerce, travail, services rétribués, etc.

Le compte d'une seule opération ou d'un seul genre d'opération est une note, un mémoire, une facture.

Le compte proprement dit, suppose une certaine durée et des opérations diverses : achat, vente, encaissements, etc., ou encore des opérations faites tantôt par l'une, tantôt par l'autre des personnes en relations d'affaires, et c'est pourquoi le compte est dressé en deux parties : une partie de gauche et une de droite. Il porte en titre le genre d'opérations ou le nom d'une personne.

S'il s'agit d'opérations sur des espèces (or, argent, billets de banque, billon), on fait un compte de *Caisse* ; s'il s'agit d'effets de commerce, un compte d'effets ; de marchandises, un compte de marchandises ; s'il s'agit de tractations entre personnes, c'est un compte personnel, et celle qui établit le compte l'intitule du nom de son correspondant : Paul est en relations d'affaires avec Louis ; Paul classe les opérations effectuées, dans un compte qui porte en tête le nom de Louis. Louis est le *titulaire* du compte ; si c'est Louis qui établit le compte, c'est inversement Paul qui est le titulaire.

Dans le compte de caisse, on note les recettes et les dépenses, c'est-à-dire les sommes qui sont entrées dans la caisse et celles qui en sont sorties.

Il faut noter les recettes ou entrées à gauche ; les dépenses ou sorties à droite.

Le titre de la partie gauche sera Recettes, Entrée, ou Débit, ou Doit.

Le titre de la partie droite sera Dépenses, Sortie, ou Crédit ou Avoir.

Les mots Doit et Avoir n'ont pas ici leur signification ordinaire ; ils ne sont que les titres de chacune des parties du compte.

Dans tous les comptes, on note à gauche, les valeurs entrées, les recettes, les *valeurs reçues* par le titulaire du compte ; on note à droite, les valeurs sorties, les dépenses, les *valeurs fournies ou livrées* par ce titulaire.

Il faut donc, pour chaque opération, poser la question : « Qui a reçu ? Qui a livré ? »

Si c'est le titulaire qui a reçu : inscription à gauche, au Débit.

Si c'est le titulaire qui a livré : inscription à droite, au Crédit.

Inscrire une valeur en Recettes, au Débit ou Doit, s'appelle *débiter*.

Inscrire une valeur en Dépenses, au Crédit ou Avoir, s'appelle *créditer* un compte.

Ainsi Renaud est mon correspondant, mon client. Je suis son homme d'affaires. J'ai ouvert un compte à Renaud; il est le titulaire du compte. Il me remet fr. 100. Qui a fourni? Renaud. — Qui a reçu? Moi. — Comme je fais le compte de Renaud, c'est le compte de Renaud qui doit recevoir une inscription, non le mien. J'inscris à droite du compte fr. 100; je *crédite* Renaud de fr. 100. Renaud a fait pour moi un travail évalué fr. 250; j'inscris encore à son crédit fr. 250. Il me verse 300 fr.; nouveau crédit de fr. 300; son locataire vient me verser fr. 75 pour un mois de loyer. Je *crédite* Renaud de cette somme. Son débiteur Durand me paie l'intérêt d'une somme prêtée, par fr. 37,50, je la porte au crédit encore.

Renaud me demande fr. 150 que je lui verse. Qui a livré? Moi. — Qui a reçu? Renaud. — J'inscris ces fr. 150 à gauche dans son compte; je le débite de fr. 150. Il me fait présenter une note de fr. 85,70 que je paie; j'inscris le montant de cette note à son débit. Il me demande une consultation et un rapport sur une affaire; je les tarife à fr. 20; je le débite encore de fr. 20. Les sommes versées chez moi ont produit fr. 2,50 d'intérêt; cette somme est une valeur fournie par son compte; elle augmente son crédit, je l'y inscris. Je compte fr. 1,15 pour la gestion de son compte et frais de correspondance. C'est une valeur qui diminue le rapport des sommes inscrites au crédit, je devrais la diminuer de ce côté du compte; je l'ajoute plutôt aux valeurs portées au Débit.

En résumé : on *débite* le compte des valeurs reçues et de celles qui diminuent le Crédit ou Avoir; on *crédite* le compte des valeurs fournies ou livrées et de celles qui augmentent le Crédit ou Avoir.

(Remarquez que si je tenais à la fois les deux comptes, celui de Renaud et le mien, aux questions : Qui a fourni? qui a reçu? correspondraient 2 inscriptions. Si Renaud a fourni, c'est moi qui ai reçu, j'inscrirai au Crédit de Renaud, au Débit de mon propre compte; si Renaud a reçu, c'est moi qui ai fourni, je devrai inscrire Débit de Renaud, Crédit de mon compte. Dans le cas où l'on tient ainsi ce double compte, les inscriptions faites au Crédit de l'un correspondent à celles qui sont faites au Débit de l'autre et réciproquement, et le total des débits doit être égal au total des crédits. C'est là un précieux moyen de contrôle ou de vérification.)

Après une certaine période, on règle le compte : on cherche la différence entre le total du débit et le total du crédit. Cette différence s'appelle le *Solde*; le solde est débiteur s'il est le résultat d'un excès du débit; il est créancier ou créancier, s'il provient d'un excès du crédit.

L'habitude est prise de terminer un compte par des additions donnant des sommes égales. Pour les obtenir, il faut porter le solde du côté le plus faible avec l'indication « Pour balance, » destinée à indiquer la raison de cette inscription; le côté où est portée la balance doit être réadditionné par mesure de vérification. Après avoir tiré une double barre sous les sommes, qui seront toujours placées à égale hauteur, on indique, en dessous, le solde du compte, et on l'inscrit naturellement du côté d'où il provient : à gauche s'il est débiteur, à droite s'il est créancier.

A. G.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Dans sa séance du 5 novembre courant, le Conseil d'Etat a nommé :

M. Paul-Auguste GUIGNARD, licencié ès lettres classiques, en qualité de maître de français et de dessin, au Collège de Moudon, à titre provisoire et pour une année.

Institutrice Diplômée

filles de pasteur allemand cherche place payée dans un Institut de la Suisse française ou dans une bonne maison particulière. Offres sous chiffre O. H. 2234 à **Orell-Füssli Annonces, Berne.** O. H. 2234.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖEBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

SALUT

CORDIAL

à MM. les Instituteurs de la

S. P. V.

10

0

0

AU COMPTANT

sans aucune majoration

sur nos prix chiffres connus.

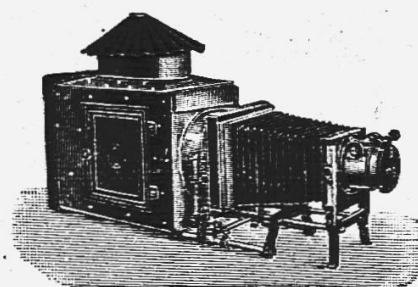
VÊTEMENTS

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

R. Spörri, Opticien

— Bienne —

recommande son stock permanent



D'APPAREILS DE PROJECTIONS

pour écoles, sociétés et conférenciers. — Spécialité : **Installations complètes pour écoles à prix très modérés.**

Lampes et Rhéostats électriques, lampes et producteurs d'acétylène, toiles de projection, ainsi que toutes les fournitures. Très grand choix en vues de projections, pour l'enseignement de la géographie, sciences naturelles, etc.

Devis et catalogues à disposition.

H 15 40 U

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPP successeur
GENÈVE

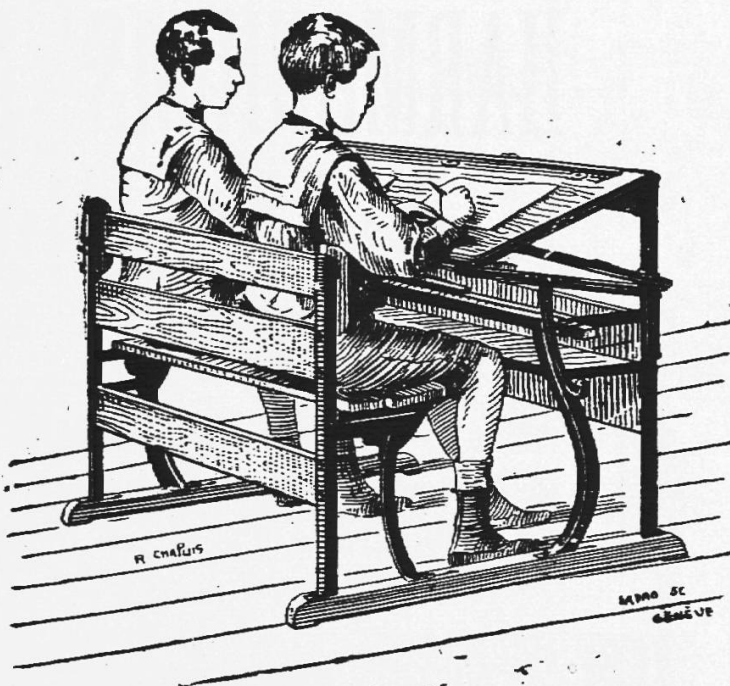
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

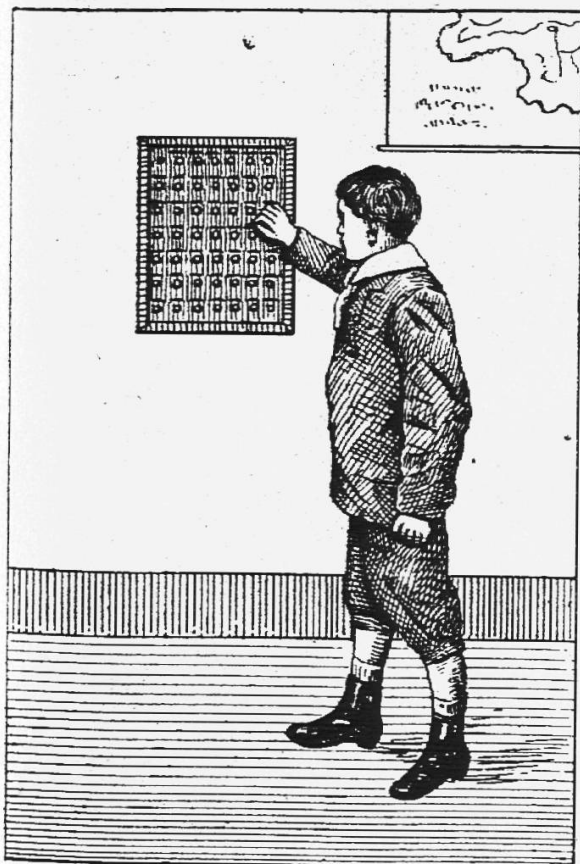
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

Recommandé
aux autorités scolaires.

Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.

Prix du coffre-fort : 65 francs.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

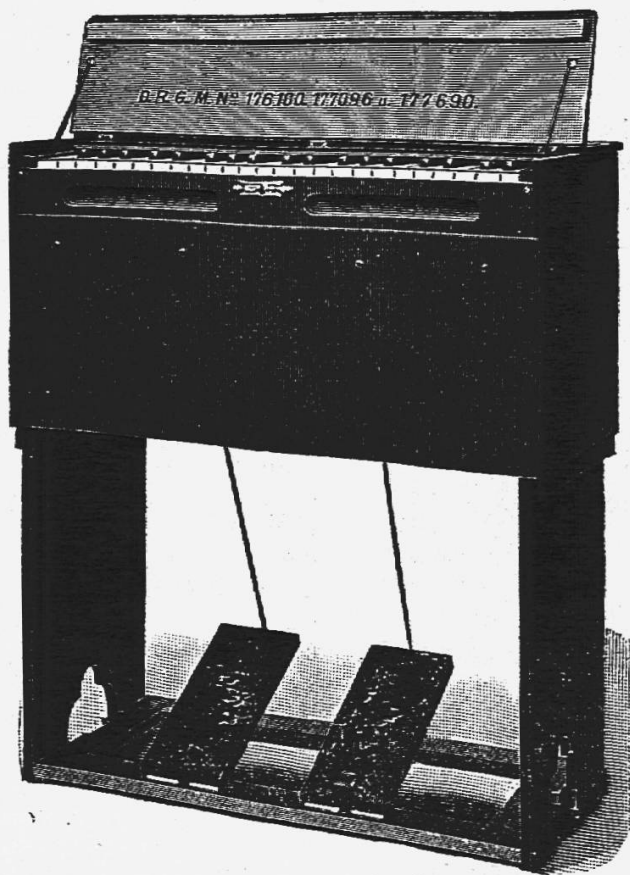
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes l'**Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVI^{me} ANNÉE. — N^o 47.

LAUSANNE — 26 Novembre 1910.



LIBERTÉ
ET
PATRIE

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE RÉQUIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité:**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Excédent total disponible plus de fr. 14.939.000.

Fonds total plus de fr. 112.938.000. Assurances en cours plus de fr. 226.005.000

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

Association suisse des directeurs d'instituts

BUREAU OFFICIEL A ZOUG

Placement du personnel enseignant, renseignements sur achats et ventes.

Cherchent places : 1 institutrice de langue allemande ; 1 maître de dessin ; instituteurs de langue allemande, danoise ; une institutrice de langue anglaise et allemande, docteur phil.

H 3094 Lz.

S'adresser : Schmiedgasse 16, à Zoug.

Au Petit Lyonnais

9, Rue Neuve, 9

Magasin et fabrication de vêtements pour Messieurs

Complets soignés depuis **fr. 35.—** à **fr. 65.—**. Chemiserie fine et ordinaire. Faux-cols, Cravates, Chapellerie, Casquettes.

SAISON D'HIVER

Pardessus. Pèlerines. Imperméables. Sous-vêtements chauds. Bandes Molletières, etc. **Escompte spécial aux membres du corps enseignant.**

F. JAQUET.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. **LAUSANNE** — Rue Henry, 7, **NEUCHÂTEL**
Téléphone Rue Colombière, **NYON.**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.

LE ROMAN ROMAND

Mettre à la portée de toutes les bourses

dans des volumes agréables à lire parce que bien imprimés et d'un format commode et élégant, les *chefs-d'œuvre* des plus célèbres écrivains romands, tel est le but de cette collection.

Dans le „Roman Romand” paraîtront

successivement les meilleurs ouvrages de nos auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans.

Chaque numéro, du prix net de 60 centimes contiendra la
matière d'un grand roman complet.

Demandez les Nos parus :

N° 1. **Auguste BACHELIN.** La Carrochonne. — La Marquise.

N° 2. **Philippe MONNIER.** Nouvelles.

N° 3. **Edouard ROD.** Scènes de la vie suisse.

Pour paraître en 1910 :

N° 4. **L. Favre.** Jean des Paniers.

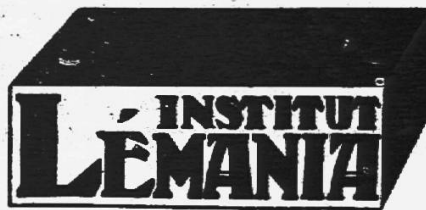
N° 5. **Alf. Ceresole.** Le Journal de Jean-Louis.

N° 6. **T. Combe.** Le Mari de Jonquille. N° 7. **M^{me} de Montolien.** Les Châteaux suisses.



60 cts.

Librairie PAYOT & C^{ie} Lausanne



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Baccalauréats** (scientifique et classique),

à la **Maturité fédérale**

et au **Polytechnicum fédéral**.

Tous nos candidats présentés en 1909 ont réussi

Institutrice Diplômée

filie de pasteur allemand cherche place payée dans un Institut de la Suisse française ou dans une bonne maison particulière. Offres sous chiffre O. H. 2234 à **Orell-Fussli Annonces, Berne.** O. H. 2234.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVREURIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

➡ **Remise** ⬅

10 % au corps enseignant.

